

Avant-propos

André Leclerc

Numéro 28, automne 2015

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1043410ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1043410ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (imprimé)

1916-7334 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Leclerc, A. (2015). Avant-propos. *Port Acadie*, (28), 7–10.

<https://doi.org/10.7202/1043410ar>

Avant-propos

André Leclerc
Université de Moncton

Ce numéro thématique regroupe quelques communications présentées à la journée d'étude « Prise en charge et développement territorial » organisée dans le cadre du colloque *L'Acadie dans tous ses défis*, tenu à Edmundston durant le Congrès mondial acadien de 2014. Plusieurs chercheurs m'ont accompagné dans l'organisation de cette journée d'étude : Omer Chouinard et Majella Simard, de l'Université de Moncton, et Bruno Jean, de l'Université du Québec à Rimouski. De son côté, Luc Thériault, professeur de sociologie à l'UNB (University of New Brunswick), avait accepté le rôle de grand témoin lors d'une table ronde tenue en fin de journée avec les rapporteurs des autres colloques thématiques s'étant déroulés durant cette journée.

La problématique proposée aux chercheurs tournait autour du défi du développement dans les communautés acadiennes. L'effritement de leur base d'activités traditionnelles a mené à une réduction progressive du nombre d'emplois, générant par le fait même un déclin démographique. Loin des métropoles, ces communautés ont, jusqu'à présent, subi les effets de la mondialisation des marchés plutôt que d'en tirer profit, se rangeant ainsi du côté des « régions perdantes » au lieu de celui des « régions gagnantes ».

Cette réalité a conduit à l'émergence de nombreuses initiatives portées par un nouveau groupe de leaders. Ce groupe voit le développement autrement, mise sur différentes formes d'entrepreneuriat collectif et valorise la prise en charge des projets par des intervenants locaux. De tels efforts s'inscrivent dans un environnement particulier, et ce, à plusieurs égards. D'abord parce que les communautés acadiennes vivent dans un contexte social, linguistique, politique et administratif complexe. D'un côté, cette

situation ne facilite pas la construction de projets communs. De l'autre, elle offre des occasions bien particulières de collaboration pour le développement. Ensuite, parce que les différents États font face à des problèmes financiers qui limitent le soutien disponible pour appuyer les initiatives locales et régionales. Soulignons enfin l'instabilité économique, qui rend les investisseurs nerveux et qui complique ainsi l'accès au capital de risque.

Les difficultés socioéconomiques vécues dans plusieurs régions ont provoqué une remise en question des politiques de développement régional. Certains ont même remis en cause leur pertinence. Cette remise en cause devait avoir un impact du côté des sciences régionales, c'est-à-dire de la base théorique sur laquelle les gouvernements structuraient leurs actions. La réflexion théorique a mené à un effort de combinaison des différents courants (développement économique communautaire, développement régional, développement local, développement durable, apprentissage collectif, etc.) autour de l'approche du développement territorial. Dans cette perspective, le capital social, le capital environnemental, le capital territorial et le capital économique sont perçus comme des éléments interdépendants du développement. L'analyse devient alors multidisciplinaire et interdisciplinaire.

C'est dans cette mouvance, à la fois théorique, politique et pratique, que s'inscrivait la journée d'étude et que s'inscrit ce numéro thématique. Ainsi, ce numéro s'intéresse tant aux contributions théoriques qu'à l'évaluation des politiques gouvernementales et aux études de cas.

Les trois premiers textes sont en fait le résultat d'un exercice imposé. En 1980, Serge Côté, devenu professeur de sociologie à l'Université du Québec à Rimouski après un bref séjour à l'Université de Moncton, publiait dans la revue de cette dernière un texte intitulé « Les obstacles structurels au développement en Acadie »¹. L'auteur met en évidence cinq barrières structurelles, qu'il est important de revisiter aujourd'hui. C'est le défi qu'ont accepté trois auteurs.

Le premier est l'auteur du texte original. Dans sa communication, Côté réexamine ses arguments initiaux pour en évaluer la pertinence, critique ensuite l'approche de 1980 et met en évidence quelques obstacles structurels supplémentaires. Il termine en

1 Serge Côté, « Les obstacles structurels au développement en Acadie », dans *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 13, n^{os} 1-2, p. 61-73.

suggérant de « *faire une place de choix à l'analyse des initiatives locales et des stratégies d'acteurs* » dans un contexte de prise en charge du développement territorial. Le texte de l'économiste Pierre-Marcel Desjardins évalue les performances économiques des régions acadiennes — régions essentiellement rurales — entre 1986 à 2011, en utilisant quatre groupes de variables (démographie, revenus, éducation et marché du travail). L'auteur cherche ainsi à « *intégrer la perspective urbaine-rurale au débat* », perspective négligée par Côté en 1980. Il observe des résultats différents selon que les comtés se situent au nord ou au sud de la province. De son côté, Guillemot s'intéresse à la gouvernance territoriale et aux activités de mobilisation des acteurs. Étant donné que « *le développement territorial repose sur la capacité qu'ont les acteurs locaux et extralocaux à s'organiser et à se fédérer autour de projets communs* », l'auteure appuie sa lecture sur trois formes d'organisations collectives : les administrations locales, les coopératives et les organisations sans but lucratif. L'absence de contrôle vis-à-vis des acteurs politiques et économiques qui définissent les grandes lignes de la mise en valeur des ressources et de la dotation en services du territoire serait l'un des obstacles au développement en Acadie.

Le texte de Chiasson, Mévellec et Audet explore « *la place que prend la frontière dans le développement des territoires frontaliers acadiens que sont le Madawaska et le Restigouche* », au nord-ouest du Nouveau-Brunswick. L'analyse de l'impact de la frontière sur le développement de ces territoires s'appuie sur le secteur forestier, secteur clé dans le développement de ce territoire. Les auteurs montrent que « *la proximité avec la frontière influence de façon contradictoire l'évolution du secteur forestier régional* ». D'un côté, elle consolide « *la dynamique de staples d'une industrie régionale longtemps rythmée par l'accès au marché américain* ». De l'autre, les expériences québécoises ont « *permis la circulation de nouvelles pratiques de gouvernance forestière inspirées de ce qui se fait de l'autre côté de la rivière Restigouche* ». Le contexte frontalier contribue ainsi à rompre avec le modèle de développement forestier qui a longtemps dominé dans cette région et à renforcer ce développement.

Simard propose une analyse de deux phénomènes démographiques au Canada atlantique de 1981 à 2011 : la

géroncroissance et le vieillissement. Ses recherches exploitent les données des recensements de Statistique Canada. Simard montre que « *les milieux ruraux et, plus spécifiquement, les localités de petite taille démographique sont davantage enclines au vieillissement comparativement aux villes* ». De plus, « *la géroncroissance est aussi le fait du monde rural, la majorité des localités étant aux prises avec cette réalité* ». Ces tendances imposent une révision des politiques publiques à l'égard des personnes âgées et une nouvelle stratégie d'aménagement du territoire.

Enfin, le texte de Mulamba, Chouinard, Leclerc et Beaudin s'intéresse à la contribution de l'Association coopérative de l'île au développement territorial de Lamèque et de la Péninsule acadienne, au nord-est du Nouveau-Brunswick. Cette expérience remontant à plus de 70 ans représente un bel exemple de prise en charge dans une petite communauté de pêche. Les auteurs étudient une dimension du succès de cette expérience collective, ses pratiques de relation avec les parties prenantes favorisant l'intégration de tous et de gouvernance. Ils s'appuient sur une recherche qualitative et l'approche du développement territorial. Ils proposent un modèle d'interprétation qui met en relation quatre concepts : le leadership, la mobilisation sociale, l'autonomisation et la gouvernance.